



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Julien ROBAYE** demeurant Avenue Iris Crahay 42 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue Iris Crahay, 42 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section E n°647H.

La demande vise les travaux suivants : Installation d'un abri de jardin préfabriqué en métal (conteneur) bardé de lattes en bois verticales et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°3) pour les raisons suivantes :

- le recul par rapport aux limites parcellaires latérales est inférieur à 5m ;
- l'emprise bâtie comprenant les volumes habitables et non habitables, les volumes non fermés et les équipements techniques est supérieure à 100m² ;
- le volume, à toiture plate, n'est ni un élément de jonction ni un élément d'articulation ni un élément d'intégration au terrain.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, au Domaine Brunsode (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage), Service Urbanisme, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve **Domaine Brunsode** (Château Brunsode n°2 - 1^{er} étage) à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08 décembre 2025 au 22 décembre 2025 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be